



Mesdames, Messieurs,

Le nouveau collège Guilhermy ouvrira en septembre 2022. Les associations Vélo Tournefeuille, Écolomobile (Cugnaux), toutes deux antennes de 2 pieds 2 roues et la fédération FCPE (écoles de Cugnaux et Tournefeuille) ont identifié les difficultés suivantes pour son accessibilité à pied ou en vélo. Notons que la desserte en transports en commun n'a pas été traitée dans ce document (ou très ponctuellement) mais est, bien entendu, un point extrêmement important.

À ce courrier est associée une carte en ligne (Umap) permettant de visualiser nos propositions d'aménagements : <http://u.osmfr.org/m/709666/>

### **0/ Créer un environnement apaisé autour du collège.**

Le trafic routier n'est pas comparable aujourd'hui à ce qu'il sera après l'ouverture du collège. Il est donc primordial d'avoir une politique d'aménagement du secteur qui apaise et limite au maximum le trafic à proximité du collège et y crée un environnement favorable aux modes actifs. Sur la carte nous proposons donc à plusieurs endroits des plateaux ralentisseurs ou des feux pour sécuriser les cheminements.

La [route allant du pont près du golf au rond-point du collège](#) devrait être **fermée aux véhicules motorisés particuliers**, pour éviter le trafic de transit, inciter à utiliser d'autres moyens de transport. L'accès serait limité aux modes actifs, aux transports en commun (bus du CD 31, Tisseo) et aux véhicules transportant des élèves à mobilité réduite. Une telle décision, forte et ambitieuse, serait la garantie d'un environnement apaisé pour ce nouveau collège et affirmerait une vraie politique tournée vers des déplacements autre que via la voiture-solo.

Toujours dans une dynamique d'apaisement de cette zone, il faut éviter la réalisation du premier tronçon du BUCSM (boulevard urbain du canal Saint-Martory), voie routière pour voitures et camions entre Toulouse et Cugnaux le long de La Ramée ([tracé prévu](#)). Les modes actifs sont à privilégier dans ce secteur et le bus en site propre existe déjà (complété par la mise en service du Linéo 11 prévue en septembre 2022).

**Éclairage** : Il est important d'éclairer les rues/portions qui ne le sont pas aujourd'hui, en pourtour de La Ramée ou la Mounède. Notre expérience avec les opérations "Cyclistes brillez" est que les collégiens sont mal éclairés et peu visibles. Sans éclairage, le risque d'accident sera fort à très fort.

Enfin, ne pas négliger les "derniers mètres" et le stationnement : l'accès modes actifs doit être continu jusqu'à l'entrée du collège et les flux vélos/piétons séparés. Les parkings doivent être bien dimensionnés. On atteint (parfois dépasse) 50% d'élèves en vélo dans les collèges de Tournefeuille au moment de l'opération [Allons Y A Vélo](#) et les parkings sont aujourd'hui saturés une bonne partie de l'année. Il serait judicieux de prévoir dès maintenant de l'espace pour les agrandir dans le futur, dès qu'il y aura saturation. Ces parkings doivent être sécurisés, dans l'enceinte du collège pour éviter le vol.

Nos propositions ci-après sont organisées selon les différentes zones de provenance des élèves (= les différents accès).

## **1/ Accès depuis Cugnaux et les quartiers au sud-est de Tournefeuille (Les Écartes) via la voie du bus du canal St Martory + Fossé de Larramet - bleu sur Umap**

1.1/ Il manque une piste cyclable bi-directionnelle et un trottoir piéton entre le collège et l'arrêt de bus "La Ramée" et au delà jusqu'au lac ([photo fossé Larramet](#))

Des travaux semblent en cours mais nous ne savons pas s'ils répondront à cette demande. Il faut prévoir l'éclairage de cette portion cyclable.

1.2/ La métropole semble proposer de créer une piste le long du canal Saint Martory (côté ouest du canal, donc dans une zone boisée à l'intérieur de la Ramée) qui relierait le chemin de Larramet à la route d'entrée nord de la Ramée. Cette proposition ne nous semble pas pertinente car il existe déjà une voie piétons/vélos le long du lac et cette nouvelle trouée affecterait une zone riche en biodiversité. En revanche, il y a un fort besoin d'aménager l'entrée Sud de la Ramée entre le Chemin de Larramet et la Piscine. A cet endroit, la place réservée aux modes actifs est trop limitée par rapport aux voitures.

1.3/ Beaucoup plus pertinente qu'une piste le long du canal Saint Martory (point 1.2 ci dessus), serait la séparation des flux cycles et piétons le long de la voie de bus du canal St Martory. Il y a actuellement un trottoir partagé entre les arrêts de bus "Bourdettes" et "La Ramée". Aujourd'hui la cohabitation se passe plutôt bien. Nous pensons que ce ne sera plus le cas avec le flux additionnel de collégiens. La métropole devrait envisager la réalisation de cette portion du [REV 5 \(Muret - St Jory\)](#) donc une piste cyclable bi-directionnelle large séparée du trottoir.

1.4/ L'accès à partir du quartier à l'est de l'école C. Haigneré (Cugnaux) est difficile, très peu de pistes cyclables ou de sécurisation de tous les chemins qui accèdent à la voie du canal Saint Martory. Nous rappelons que tout aménagement ou rénovation doit s'accompagner de pistes cyclables, par exemple sur la route de Toulouse. Des passages vélos/piétons entre la route de Toulouse et la voie du canal Saint Martory existent, il faut les relier au réseau cyclable à créer dans le quartier. La traversée et la circulation le long de la route de Toulouse (principalement entre le feu Haigneré et le rond-point de la zone du Casque) doivent être aménagées pour les modes actifs.

Pour l'accès en bus depuis ce quartier, il faut envisager aussi de créer un arrêt de bus Tisseo entre l'arrêt de Tucaut et l'arrêt Bourdettes.

## **2/ Accès depuis Marquisat / Ramelet Moundi et l'avenue du Gen Eisenhower (le long du Golf) - rouge sur Umap**

2.1/ Il y a un rétrécissement de chaussée [au niveau du pont près du golf \(photo\)](#). Les voies piétons et cycles s'arrêtent et seule la route passe, avec une seule voie. Il faut une passerelle modes actifs sur le canal de St-Martory à ce niveau (ou une fermeture aux voitures comme nous le proposons ci-dessus). C'est un point chaud aujourd'hui qui sera un point dangereux demain.

2.2/ Le non-éclairage le soir ([photo le long du golf](#)) : aujourd'hui les cyclistes "vélo-taffeurs" sont globalement bien équipés - gilets réfléchissants et lumières. A la rentrée prochaine, pour la sécurité des collégiens, il faudrait de l'éclairage comme cela est le cas dans les zones résidentielles.

## **3/ Accès depuis la zone de Ferro Lèbre (et Lardenne) - vert sur Umap**

Une jonction est programmée (planifiée par Toulouse Métropole avant l'ouverture du collège) entre le rétrécissement sur Av. Gal. Eisenhower (pont) et la voie de desserte de la rocade Arc en Ciel (voir tracé bleu sur la carte). Ainsi, les accès depuis Ferro Lèbres / rue Michel Montagné voire le secteur Hector Berlioz ont été pensés ci-après avec cette portion réalisée. Cela permet d'éviter Ramelet Moundi (entre rond-point du Pirac et l'entrée du golf) qui reste un point noir majeur du réseau cyclable de Tournefeuille ([photo Ramelet Moundi](#))

3.1/ Le franchissement des ronds-points au-dessus de la rocade Arc en Ciel (zone Chronodrive) sera par définition accidentogène (les voitures arrivent ou entrent sur une voie à 90 km/h!) et la traversée des cyclistes / piétons doit être sécurisée au maximum. cf points sensibles dans la cartographie. Mais une telle situation ne doit être que provisoire et seule la réalisation d'une passerelle (cf. 3.4) peut véritablement sécuriser cet accès.

3.2/ Prévoir une piste cyclable à double sens entre le rond-point de Pirac et le rond-point Eisenhower le long de l'av. Grynfoegel. Il existe actuellement un trottoir large.

3.3/ Un accès [réservé aux modes actifs au collège côté Est](#) permettrait un accès facile en venant de la piste qui longe la rocade Arc-en-Ciel (de Tournefeuille ou de Lardenne).

3.4/ Travaux lourds : il faut programmer la réalisation d'une passerelle enjambant la rocade Arc en Ciel pour éviter la traversée des ronds-points "Chronodrive". Cela deviendrait un accès idéal pour le collège et pour la zone verte de la Ramée depuis Toulouse.

3.5/ Travaux lourds : aménager le chemin de Ramelet Moundi.

#### **4/ Accès depuis Reynerie / Bellefontaine - gris sur Umap**

L'accès au collège depuis le métro Basso Cambo est plutôt correct en longeant la coulée verte de Négougousses (nommé Fossé Mère dans Google maps) puis en traversant la Mounède (qui doit être éclairée et sécurisée). Un point de vigilance est son nettoyage très régulier au moment de la chute des feuilles. Elle devient une véritable patinoire.

En revanche, la traversée de la zone de Basso Cambo est un point noir. Nous proposons un aménagement cyclable par l'avenue Marc Saint-Saëns puis rue Léonce de Lavergne. Une alternative pour les jeunes cyclistes serait de rejoindre les pistes cyclables de l'avenue du Général Eisenhower via le chemin de Lestang. Il serait judicieux d'avoir l'avis des personnes directement concernées et connaissant bien la circulation à vélo dans ces quartiers. Une prise de contact avec les fédérations de parents d'élèves des écoles locales va être réalisée par la FCPE.

#### **5/ Accès depuis l'école Léonce Bourliaguet - noir sur Umap**

Cet accès est plutôt bien aménagé pour les cyclistes. Un point délicat est la piste cyclable de long de l'avenue Louis Bazergue. Les racines des arbres ont sérieusement dégradé la chaussée et le risque de chute de vélo est élevé pour les collégiens (mais aussi pour les vélo-taffeurs).

Malgré les délais courts, nous espérons que vous pourrez prendre en compte au maximum ces préconisations pour assurer un accès amélioré au nouveau collège pour les modes actifs. Chaque nouveau collège doit être exemplaire sur ces questions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et se conformer aux accords de Paris. C'est aussi le meilleur moyen d'inscrire nos enfants dans la transition écologique.

Nos associations ou fédérations de parents d'élèves restent à votre disposition pour échanger sur ces aménagements dans les prochaines semaines ou prochains mois.

Vélo Tournefeuille, Ecolomobile, FCPE Tournefeuille et Cugnaux